



## COMMENT AMÉLIORER L'ACCÈS DES JEUNES À L'AVORTEMENT SÉCURISÉ ?

### Collaboration avec les établissements scolaires

#### STRATÉGIE :

**Collaboration** avec les établissements scolaires



#### ASSOCIATION MEMBRE :

Association Nationale du Cameroun pour le bien-être familial (CAMNAFAW)



#### PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE :

Les écoles, les universités et autres établissements d'enseignement sont dans une position unique pour offrir aux jeunes une éducation à la santé ciblée. Les organisations qui ont une expertise en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) et en programmation pour la jeunesse travaillent avec ces institutions pour mettre en œuvre une série d'interventions, y compris la prestation de services sur place, des mécanismes de référencement et des séances de formation sur des sujets en SSR.

#### LES AVANTAGES A TRAVAILLER AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

##### LES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PEUVENT :

- Cibler les populations jeunes et non desservies avec des informations précises et des services SSR de qualité.
- Atteindre un grand nombre de jeunes en une fois.
- Améliorer l'accès aux services SSR en augmentant la sensibilisation et la confiance dans les services adaptés aux jeunes.
- Augmenter l'utilisation par les jeunes d'une vaste gamme de services, y compris l'avortement sécurisé.
- Fournir aux jeunes des informations précises et complètes, leur donner les moyens de prendre des décisions éclairées au sujet de leur santé sexuelle et reproductive.

#### OBSTACLES À L'ACCÈS

Au Cameroun, 63% des femmes sexuellement actives ont un besoin non satisfait en contraception.<sup>1</sup> Environ 40% de toutes les grossesses dans le pays ne sont pas planifiées, et 36% de ces grossesses non planifiées se terminent par un avortement. L'avortement au Cameroun est juridiquement très limité, n'étant autorisé que pour sauver la vie d'une femme pour laquelle la grossesse représente un grave danger pour sa santé, ou en cas de viol ou d'inceste.<sup>2</sup>

En conséquence, la grande majorité des avortements sont à risque et sont une cause majeure de mortalité maternelle et de complications obstétricales.<sup>3</sup> L'avortement est fortement stigmatisé, ce qui fait qu'il est difficile d'en parler ouvertement et d'accéder à des informations précises. En raison de l'éducation sexuelle insuffisante à l'école, les jeunes entrent dans l'enseignement supérieur avec très

<sup>1</sup> Fiche de l'Institut Guttmacher : Le coût et les avantages de l'investissement dans les services de contraception au Cameroun. Juillet 2014. Institut Guttmacher, États-Unis. (<https://www.guttmacher.org/sites/default/files/factsheet/fb-cameroon.pdf>)

<sup>2</sup> Les lois du monde en matière d'avortement en 2014, le Centre pour les droits en matière de reproduction. ([http://www.reproductiverights.org/node/3447/map\\_popup](http://www.reproductiverights.org/node/3447/map_popup))

<sup>3</sup> Fiche de l'Institut Guttmacher : Le coût et les avantages de l'investissement dans les services de contraception au Cameroun. Juillet 2014. Institut Guttmacher, États-Unis. (<https://www.guttmacher.org/sites/default/files/factsheet/fb-cameroon.pdf>)





peu d'informations sur la santé sexuelle et reproductive et beaucoup manquent de confiance et de connaissances pour négocier des rapports sexuels ou planifier à l'avance leurs besoins en contraception. Les jeunes font face à des obstacles à l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive en raison de la crainte d'être jugés et maltraités par les prestataires de services, des longs déplacements vers les établissements et du coût élevé des services.

« La clé de cette stratégie a été les partenariats signés et une collaboration efficace entre la CAMNAFAW et les centres d'éducation. La formalisation d'un accord nous a permis de toucher beaucoup de jeunes femmes qui ont besoin de nos services et qui, autrement, ne seraient pas venues dans nos cliniques ».

Responsable du centre pour jeunes, CAMNAFAW

## ÉTABLIR UN PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AU CAMEROUN

La CAMNAFAW fournit des services de soins après avortement dans toute la mesure permise par la loi, dans le cadre d'un ensemble intégré de services en SSR. Le partenariat de la CAMNAFAW avec les établissements d'enseignement fait partie d'une stratégie plus large de sensibilisation par les services mobiles pour emmener les services et les informations à l'endroit où les jeunes se trouvent et pour travailler avec les communautés, les centres pour jeunes du gouvernement et d'autres institutions pour changer les attitudes au sujet de la SSR des jeunes. La CAMNAFAW a amélioré ses prestations de services en formant les prestataires de services en soins adaptés aux jeunes, en positionnant des cliniques satellites dans la communauté à proximité des larges populations d'étudiants et en étendant ses horaires d'ouverture pour que les services soient plus facilement accessibles par les jeunes. Elle a également établi des partenariats formels avec des établissements d'enseignement fréquentés par un nombre élevé d'étudiantes pour cibler ses activités de sensibilisation avec un accent particulier sur l'avortement sécurisé et les services de contraception. Les fournisseurs de services de la CAMNAFAW visitent les établissements d'enseignement partenaires pour offrir une sélection de services tels que le dépistage du VIH et la contraception. Des éducatrices et éducateurs pairs réalisent une série d'activités de

## PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES

1. Il est important d'investir du temps pour identifier les établissements d'enseignement suffisamment fréquentés et négocier un accord formel pour travailler ensemble. Cette phase de planification peut prendre beaucoup de temps pour discuter des avantages du partenariat pour les deux parties, et peut exiger des efforts de sensibilisation et un engagement important, ainsi qu'une sensibilisation des directeurs des institutions, notamment dans le cadre des services d'avortement sécurisé.
2. Les activités des services mobiles permettent à certains services d'être disponibles à l'endroit où les jeunes se trouvent et s'ils sont bien planifiés, ils peuvent aider à surmonter les obstacles tels que la distance, le coût et la peur ou l'appréhension d'une clinique formelle en offrant un service amical adapté aux jeunes, pratique et confidentiel.
3. Bien que le travail des services mobiles peut être une approche très efficace pour atteindre certains groupes tels que les étudiants, il peut être plus coûteux en termes de ressources et de matériel par rapport aux activités statiques. Le cofinancement entre les projets avec les mêmes objectifs peut être un moyen d'assurer la durabilité des activités des services mobiles.





sensibilisation telles que des campagnes de santé ciblées, la projection de films éducatifs, des consultations individuelles et des orientations vers les cliniques de la CAMNAFAW.

## COMMENT DÉVELOPPER UN PARTENARIAT EFFICACE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

### Étape 1 :

**Procéder à une évaluation de votre groupe cible, de la capacité organisationnelle et des partenaires potentiels.** Il est essentiel d'identifier les institutions dans lesquelles vous pouvez mieux atteindre votre population cible en effectuant un exercice de cartographie. Assurez-vous de bien comprendre les besoins, les goûts et les limites de votre population cible et impliquez les jeunes dans la conception des stratégies de communication appropriées.

### Étape 2 :

**Négocier et signer des accords de partenariat.** Investir du temps pour discuter avec les établissements d'enseignement à propos des objectifs, des types d'activités à mener sur place et des services fournis, ainsi que sur l'accord sur les avantages mutuels du partenariat pour les deux organismes.

### Étape 3 :

**Identifier un contact dans l'établissement d'enseignement.** Il est avantageux de choisir une personne sur chaque site partenaire qui sera le contact privilégié pour votre travail de sensibilisation par les services mobiles (par exemple, l'infirmière du centre médical universitaire) et pour parrainer le programme au sein de l'institution.

### Étape 4 :

**Entretenir des relations solides avec les partenaires.** Investir du temps dans l'établissement et le maintien de bonnes relations de travail avec les établissements d'enseignement et faire preuve de souplesse pour adapter les activités aux besoins du centre universitaire ou de formation.

### Étape 5 :

**Offrir une formation.** Dispenser une formation à tous les prestataires de services et au personnel pour que chacun comprenne bien les besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive dans la communauté et que les soins fournis soient dénués de tout jugement et soient strictement confidentiels (par exemple, la clarification des valeurs).



### Étape 6 :

**Concevoir des activités de sensibilisation appropriées.** Identifier les approches et le matériel en matière d'information, d'éducation et de communication les plus efficaces pour atteindre les jeunes dans ces milieux. Penser à utiliser des bons ou des offres promotionnelles pour les services pour encourager les jeunes à visiter le point de prestation de services.

### Étape 7 :

**Lancement des activités dans l'institution.** S'assurer que les activités ont lieu à un moment de la journée bien fréquenté qui ne coïncide pas avec d'autres activités éducatives. Penser à combiner cela avec une plus large campagne de sensibilisation ou une journée nationale / internationale de sensibilisation sur la santé ou un événement similaire.

### Étape 8 :

**Surveiller et revoir régulièrement le partenariat.** Il est important que les systèmes soient en place pour surveiller en permanence l'efficacité du partenariat, par exemple grâce à des réunions régulières avec les partenaires de l'éducation pour obtenir des commentaires sur leur expérience.

## Association Nationale du Cameroun pour le bien-être familial DONNÉES DE SERVICE 2015



|   |  |                  |
|---|--|------------------|
|  | Nombre de services de SSR fournis en 2015                      | <b>2 680 951</b> |
|  | Proportion des services SSR fournis aux jeunes                 | <b>54%</b>       |
|  | Proportion des services liés à l'avortement fournis aux jeunes | <b>62%</b>       |
|  | Proportion des services de contraception fournis aux jeunes    | <b>52%</b>       |



IPPF  
Newhams Row London SE1 3UZ  
United Kingdom  
tél. : +44 20 7939 8200  
fax: +44 20 7939 8300  
email: info@ippf.org  
www.ippf.org Organisation  
Caritative du Royaume-Uni  
Immatriculée sous le N° 229476

Publié en juillet 2016  
Conception : Peter Beatty  
Photographie : Neil Thomas  
(page 1) Paul Bell (page 2)